

FICHE D'INSCRIPTIONS - CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2017

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

ÂGE : _____

ENTOUREZ LES JOURS SOUHAITES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
23/10	24/10	25/10	26/10	27/10
30/10	31/10	FERIE	02/11	03/11

Pièces à fournir pour valider l'inscription :

1. Le « Dossier Unique d'Inscription » de l'année en cours dûment complétée,
2. Le numéro d'allocataire CAF valide,
(Le cas échéant, le dernier avis d'imposition des 2 parents)
3. La Fiche d'Inscriptions dûment complétée pour la période considérée,
4. Le paiement en numéraire ou par chèque à l'ordre du « Trésor Public »

Rappel du Règlement Intérieur :

- Ce service fonctionne sur inscription préalable, et est proposé aux mineurs âgés de 3 à 16 ans.
- Un programme « non définitif » des activités est annoncé une semaine avant le début des inscriptions.
- Les enfants peuvent être inscrits une seule journée par semaine, à l'exception des jours de sortie, et des jours d'activités spécifiques.
- La première demi-journée d'inscription est réservée aux inscriptions pour des semaines complètes.
- En dehors des permanences d'inscriptions, vous pouvez déposer vos fiches d'inscriptions et règlements par chèque uniquement :
 - À l'Accueil Périodique **uniquement le Lundi** de chaque période d'inscription, de 7h40 à 8h50 et de 16h30 à 18h,
 - Dans la boîte aux lettres de la Mairie (côté Rue de la Rouguière), du Lundi au jeudi concerné.
- Le paiement par chèque doit se faire à l'ordre du « Trésor Public ».
- Toutes les familles qui se présenteront **en dehors des périodes d'inscriptions** ne pourront pas réaliser l'inscription de leur(s) enfant(s). Il faudra alors nous faire parvenir un courrier à l'attention de « Monsieur Le Maire » explicitant le motif de ce retard. La validation ou non de la demande sera ensuite communiquée aux parents.